

conseils de quartier

bois-blancs, *c'est vous !*



Compte rendu de séance
22 janvier 2021

Conseil de quartier de Bois-Blancs

Séance officielle

ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue de M. Akim OURAL, adjoint au maire en charge du quartier des Bois-Blancs.
Vœux pour l'année 2021.

Retour sur le décès récents de trois figures du quartier ; Mme Jeanine ESCANDE (ancienne présidente du quartier, M. Guy FONTANET (président de l'association des Dynamiques Retraités) et M. Gilbert NOLLET (ancien président du RCBB, club de foot du quartier)

Retour sur la mise en place du réseau d'entraide animé par la mairie de quartier et qui rassemble de nombreuses associations de quartier autour de la poursuite des actions en période de crise sanitaire et des initiatives pour aller au-delà des publics isolés.

2021/01/01 – Accueil et Validation du compte-rendu du dernier Conseil de Quartier.

Le compte-rendu est validé à l'unanimité

2021/01/02 – Présentation du budget 2021 par Marion GAUTIER, Conseillère Municipale déléguée au Budget.

Mme Marion Gautier présente les grandes orientations de ce premier budget de la mandature 2020-2026. Les deux axes de travail sont la justice sociale et la transition écologique avec en plus des budgets de fonctionnement et d'investissement habituel la mise en place d'un budget climatique.

2021/01/03 – Présentation de la programmation contrat de ville 2021 par Arnaud DESLANDES, Adjoint au Maire délégué à la Solidarité et à la Cohésion des Territoires.

M. Deslandes propose une présentation générale du calendrier et des grands axes de cette nouvelle programmation.

Caroline Strady, cheffe de projet de territoire sur le quartier, présente ensuite les 15 actions inscrites au contrat de ville pour le quartier des Bois-Blancs.

2021/01/04 – Avis sur délibération : Contrat de ville- Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) - Convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain de la Métropole Européenne de Lille, présentée par Estelle RODES, Adjointe au Maire à la Rénovation Urbaine et achats responsables.

2021/01/05 – Avis sur délibération : Quartier Bois-Blancs - Secteur Aviateurs et Pointe des Bois Blancs - NPNRU - Accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine -Convention de groupement de commandes entre la Métropole Européenne de Lille, la SA Vilogia et la Ville - Désignation du représentant titulaire et du représentant suppléant de la Ville à la commission d'appel d'offres du

groupement de commandes, présentée par Estelle RODES, Adjointe au Maire à la Rénovation Urbaine et achats responsables.

Au-delà de la présentation des deux délibérations relatives à la mise en œuvre du projet de rénovation urbaine sur les Aviateurs, Mme RODES présente à l'ensemble des conseillers les grandes lignes et les premières étapes du calendrier prévisionnel de ce projet.

Mme Ikram BARRET, directrice d'agence de Vilogia, prend ensuite la parole pour présenter l'intervention de Vilogia sur site depuis la prise en main de la Résidence au 1er janvier 2021 par le bailleur

2021/01/06 – Actualités du Président.

- Informations autour de la crise sanitaire : retour sur les distributions de cabas alimentaires organisées en décembre 2020 dans tous les quartiers, point sur l'organisation de la vaccination pour les lillois de plus de 75 ans.
- Groupe scolaire Montessori – point sur l'agrandissement de l'école et sur la nouvelle organisation des classes dès la rentrée 2021.
- Ateliers de quartier – présentation des deux thématiques retenues pour l'année 2021 : « animation du site de la gare d'eau » et « mobilité »
- Proposition de mise en place d'un trombinoscope des conseillers de quartier sur la page quartier du site de la ville de Lille.

2021/01/07 – Tour de table des conseillers de quartier.

Le Conseil de Quartier des Bois-Blancs s'est réuni le 22 janvier 2021 à 18h00 en séance officielle, *en visio-conférence*, sous la présidence de Monsieur Akim OURAL, adjoint au Maire en charge du quartier des Bois-Blancs et en présence de Monsieur Arnaud DESLANDES, Adjoint Délégué à la solidarité et à la cohésion des territoires, Madame Marion GAUTIER, Conseillère Municipale déléguée au budget et Madame Estelle RODES, Adjointe Déléguée à la rénovation urbaine et achats responsables.

Pour les conseiller.e.s étaient présent.e.s :

Monsieur Rachid BELMIMOUN, Madame Nadia BOUATROUS, Monsieur Didier CALONNE, Monsieur Mickaël CARLIER, Madame Bertille CHACORNAC, Madame Sandrine COIRIER SEMLALI, Monsieur Cyril CZAUDERNA, Madame Monique DEBARGE, Madame Béatrice DELBARRE, Madame Céline DEREMY-SAVARY, Monsieur Bruno DOREMUS, Monsieur Vincent DUJARDIN, Monsieur Mathieu GISSOT, Monsieur Jean-Jacques KIZIMALE-GRANT, Madame Elsa KOWALCZUK, Monsieur Pierre LEZIER, Monsieur Menouer MAZOUZI, Madame Sophie NIKULA, Monsieur Gilali QOQI, Monsieur Guillaume ROLAND, Madame Annie STANDAERT, Monsieur Laurent VOLLE.

Etaient excusé.e.s :

Madame Agathe JOCTEUR-MONROZIER, Madame Henriette LESNIACK, Madame Muriel MENANTEAU

Etaient absent.e.s :

Madame Marine DESCHAMPS, Madame Laëtitia DESMET, Monsieur Wahbi KOUCHEN, Madame Florence LALLEMANT

Pour la Ville de Lille, participaient également à la séance :

Monsieur Cédric HARDY, Directeur de la Proximité
Madame Dorothee DELEMER, Directrice de l'Urbanisme et de l'Aménagement
Madame Sonia JOUFFRE, Directrice de la Mairie de Quartier,
Madame Elodie LONGUEMART, Directrice Adjointe de la Mairie de Quartier,
Monsieur Christian LUTUN, Directeur Adjoint de la Mairie de Quartier,
Madame Caroline STRADY, Cheffe de Projet de la Mairie de Quartier,
Monsieur Laurent RAMBOURG, Assistant de Direction,

Pour Vilogia, participait également à la séance :

Madame Ikram BARRET, Directrice de l'Agence Vilogia Lille

Budget primitif 2021

Résumé :

Le budget 2021 représente 461,4 M€ dont 426 M€ de dépenses directes en faveur des Lillois, des Hellemois et des Lommois ainsi que 35,4 M€ liés aux remboursements des emprunts et des dettes

assimilés. C'est un budget solide et ambitieux, qui traduit la mise en œuvre des engagements programmatiques de la majorité municipale en faveur de la transition écologique et de la cohésion sociale. C'est un budget qui est marqué par le contexte particulier de la crise sanitaire.

Les priorités du budget pour 2021 sont : l'éducation (20,1%), l'action de proximité et de solidarité (14,6%), la métamorphose paysagère et la qualité du cadre de vie (13,5%) et la performance énergétique dont la rénovation environnementale des bâtiments (10,8%).

Les taux des impôts locaux d'augmenteront pas.

Grâce à la poursuite d'une gestion vigilante de la dette, ce budget marque une nette augmentation des investissements (+ 9,3 millions d'euros soit un montant total de 91 millions d'euros). Prioritairement, ces dépenses d'investissement permettront d'assurer la performance énergétique, la rénovation environnementale et l'accessibilité des bâtiments municipaux (administratifs, scolaires culturels, sportifs, historiques, ...), d'accélérer la métamorphose paysagère du cadre urbain et d'offrir de nouveaux équipements publics de proximité (crèche, écoles, cantines...). Tout en agissant pour le mieux-vivre écologique et social, Lille soutient ainsi les acteurs économiques locaux et s'inscrit comme prévu dans le plan de relance national.

Les dépenses de fonctionnement restent quant à elles maîtrisées (+0,48%)

Interventions ou remarques :

-La ville a-t-elle prévu la mise en œuvre d'un budget climat ?

-> Oui c'est effectivement le cas. Grâce à la contribution du think tank I4C, la ville de Lille s'est doté d'un outil d'aide à la décision qui lui permettra d'évaluer l'impact climatique de ses dépenses (valoriser le positif/ tracer des plans d'action sur le défavorable)

Une présentation plus précise pourra être faite lors d'un prochain conseil de quartier

- Vu le contexte sanitaire, est-il prévu un plan de relance spécifique pour la culture ? Il serait important de voter un budget spécifique pour accompagner les compagnies et leurs créations.

->En 2020, un fonds de soutien exceptionnel d'un million d'euros a été mis en place pour soutenir le mouvement associatif parmi lesquels figurent les acteurs culturels. La ville par le biais de Mme Maire-Pierre BRESSON, adjointe en charge de la culture, pourra apporter des éléments plus précis sur ce qui est prévu sur l'année 2020. Le plan de relance dirigé sur la rénovation des équipements publics pour répondre aux objectifs de la transition écologique touche particulièrement les équipements culturels (Palais des Beaux-Arts, Hall B de Saint-Sauveur, Hospice Comtesse)

- Le montant du budget alloué au sport n'est que de 6%. Cela semble peu.

-> Le budget alloué au Sport représente 16,7 millions d'euros en fonctionnement avec le développement de nouvelles actions comme les chemins de la forme, les cours de récréation olympiques dans les cours d'école, le dispositif « ma rue, mon terrain de sport ». Les actions sport/santé font également partie des priorités. 8 millions d'euros sont prévus en investissement avec entre autres la rénovation de sols sportifs ou les travaux de maintenance de la piscine Marx Dormoy.

Programmation Contrat de ville 2021

M. Arnaud DESLANDES, adjoint au Maire délégué à la solidarité et à la cohésion des territoires présente aux conseillers de quartier ses vœux pour la nouvelle année 2021.

Il évoque le long travail mené notamment par les chefs de projet de territoire des dix quartiers pour aboutir à cette programmation 2021 qui a nécessité pour tous les acteurs une adaptation au contexte particulier de la crise sanitaire.

Le processus a démarré en octobre 2019 pour finalisation et présentation au conseil citoyen en janvier 2020.

Au total ce sont 260 actions, dont 64 nouvelles, qui sont soutenues et financées à hauteur de 1,8 millions d'euros (pour Lille et Hellemmes).

Les actions doivent s'articuler autour de 5 grands axes :

- Le développement durable (nouvel axe depuis 2019 avec la candidature de Lille, capitale verte européenne)
- Le lien social et la lutte contre l'isolement, axe incontournable en cette période de crise sanitaire
- L'animation pour participer à la reconquête territoriale de certaines zones et éviter les stratégies d'évitement
- L'insertion économique et plus particulièrement des jeunes
- La prévention des risques sanitaires en étendant en particulier les espaces d'écoute santé dans les quartiers.

En complément de l'intervention de M. Deslandes, Caroline STRADY, cheffe de projet politique de la ville, fait un focus sur le contrat de ville aux Bois Blancs.

Programmation du quartier des Bois-Blancs

15 actions sont portées par le centre social, le comité d'animation des Bois-Blancs, le Chalet, DMT, Lille Basket, le Shotokan Karaté association Lille Métropole, Transport Culturel Fluvial, Cultures du cœur du Nord et le club de prévention FCP pour un montant total de 152 000 € répartis comme suit :

- Sollicitations auprès de la délégation Politique de la Ville : 55 000 €
- Sollicitations auprès des délégations thématiques (droit commun) : 21 500 €
- Sollicitations auprès de l'Etat : 61 500 €
- Sollicitations auprès de la Région : 14 000 €

A noter également : des actions inter-quartiers, ou intercommunales bénéficient aussi au quartier. On pense à des actions portées par Paroles d'Habitants, la Maison de l'Emploi, l'Institut Pasteur, ou encore Emmaüs Connect, IRIS Formation, le CORIF...

4 actions n'ont pas été retenues.

Emplois aidés : 4 postes d'adultes relais (au Boxing Club, RCBB, Centre Social, FCP)

Projets d'Initiative Citoyenne : 14 actions présentées en 2020 pour un montant de 7564 € (contre 34 en 2019 pour 18 066,75 €)

Nos quartiers d'Été : dossier commun à Bois-Blancs, Vauban et Faubourg de Béthune pour 2021 (16 000 € demandés à la Politique de la Ville de Lille et 22 950 € demandés à la Région). Les partenaires associatifs des Bois-Blancs pour NQE sont Paroles d'Habitants, le Centre social, le CABB et les Passereaux.

Interventions ou remarques :

- On ne note pas d'actions innovantes dans la programmation Bois-Blancs

-> Il n'y a pas d'actions nouvelles. CE sont tous des actions reconduites avec des co-financements des directions thématiques de la ville.

- Existe-t-il des actions interquartiers sur l'axe développement économique et quel rôle joue le département sur les actions à dimension sociale ?

-> Il existe de nombreuses actions interquartiers voir intercommunales (par ex. les initiatives portées par Magdala, le Tremplin sur le volet formation aux services à domicile). Pour les Bois-Blancs, le Chalet en lien avec le centre social Simone Weil mène un travail interquartier en direction des jeunes des Bois-Blancs et de Vauban.

Le Département ne prend pas partie à la politique de la ville mais il participe au développement d'actions sur les territoires concernés par ailleurs. La mission locale mène aussi des actions en direction des publics prioritaires issus de ces quartiers.

M. Martin DAVID-BROCHEN, adjoint au Maire en charge de l'emploi et de l'insertion par l'activité économique, pourra venir présenter plus globalement l'action de la ville sur la question de l'emploi de jeunes.

Projet de rénovation urbaine aux Aviateurs

Mme Estelle RODES, adjointe au Maire en charge de la rénovation urbaine vient présenter deux délibérations relatives au projet de rénovation urbaine sur le secteur des Aviateurs. Il s'agit de délibération relativement technique sur d'une part la convention pluriannuelle des projets de rénovation urbaine de la Métropole européenne de Lille et l'accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine.

Mme RODES redonne les grandes lignes du projet ainsi que le calendrier prévisionnel pour les 2 années à venir :

- 2020 : L'année a été marquée par une phase de définition globale du projet sur le site des Aviateurs et la friche Montpellier. Vilogia est devenue propriétaire et gestionnaire du site.

- 2021 : Début des relogements par la META (GIE Vilogia-LMH) des locataires. Suite à un porte-à-porte réalisé début février par Vilogia, la META et la ville, les premiers entretiens de relogements pour les résidents des rue Coli et une partie de Nungesser (entrées 2-4-6) vont débiter. Au-delà de l'accompagnement au logement fait par la META, la ville de Lille propose un accompagnement complémentaire plus globale sur la situation sociale des ménages si cela s'avère nécessaire. La ville de Lille mobilise 5 ETP pour assurer ce suivi qui ne se fera qu'avec l'adhésion des personnes concernées. La ville proposera également des temps de visite et de découverte de nouveaux secteurs dans la ville pour accompagner la mobilité des familles.

- 2022 : Début de la concertation.

Les grandes lignes du projet sont les suivantes :

- **Ouvrir la ville sur la Deûle**, facteur d'attractivité résidentielle et de loisirs, à la jonction entre le canal à grand gabarit et le bras de Canteleu, en lien avec les projets de réaménagement de la gare d'eau et de requalification à terme de la pointe Boschetti autour d'une ambition culturelle ;
- **Conforter le parc des berges**, qui longe la rive sud des Bois Blancs et se prolonge jusque la Citadelle en affirmant ses dimensions d'animation fluvestre et de rôle en termes de biodiversité (trame bleue, trame verte), assurer sa connexion avec la trame verte du quartier et le patrimoine végétal existant (boisement du site Montpellier), assurer les continuités des promenades (piétons, trottinettes, vélos...) sur le pourtour de l'île de Bois Blancs, en intégrant notamment la véloroute voie verte (Eurovélo5), appelée à se poursuivre sur la presqu'île Boschetti ;

- Relier ce secteur au maillage d'espaces publics des Rives de la Haute Deûle, prolongeant sa dynamique d'« écoquartier » en y intégrant de nouveaux programmes d'habitat mixtes, d'activités, d'espaces publics et de nature ;

Aujourd'hui les Aviateurs sont coupés de toute cette dynamique, dans une situation de cul de sac, qui favorise aussi le développement de trafic et l'insécurité.

Pour changer cela, il faut intervenir massivement sur le patrimoine social des Aviateurs pour dé-densifier l'offre sociale concentrée sur ces 3 hectares et recomposer à l'échelle de l'ensemble du site de 5.5ha une offre résidentielle équilibrée.

Aujourd'hui il y a trop de concentration sur un même site du logement social ancien qui ne répond plus aux normes d'habitabilité d'aujourd'hui (pas d'accessibilité PMR, petitesse des espaces communs, pas de confort résidentiel (gestion OM, stockage vélos ou poussette...) et qui présente un état de vétusté important (étanchéité, isolation...).

180 logements (soient 3 barres) seront démolis afin de créer les conditions notamment de désenclavement du secteur des Aviateurs, un meilleur accès du quartier au parc des berges.

3 barres sont donc identifiées à ce stade :

- 1-3-5 rue Coli (53 logements), dont la démolition est guidée par l'objectif de réalisation de la « traversée » vers le parc des berges ;
- 2-4-6 rue Coli (55 logements), dont la démolition est guidée par l'objectif de création d'une offre nouvelle au cœur du quartier des Aviateurs ;
- 2-4-6-8 rue Guynemer (72 logements), dont la démolition est guidée par l'objectif de diversification et d'élargissement de l'allée Guynemer en véritable rue.

Les bâtiments qui seront conservés (171 logements) feront l'objet d'une réhabilitation ambitieuse et qualitative.

3 barres sont donc identifiées à ce stade (171 logements) :

- 1-3-5 rue Nungesser (58 logements)
- 2-4-6 rue Nungesser (55 logements)
- 1-3-5 rue Guynemer (58 logements)

Les opérations de déconstruction/reconstruction/réhabilitation ne commenceront pas avant 2024.

Interventions ou remarques :

- Est-il prévu une relocalisation du centre social sur le site ?
- Pourquoi la concertation ne débute qu'en 2022 ?
- Qui va être en charge de l'aménagement du site ? Qu'est-il prévu pour les bas d'immeubles ? Des services en direction de la population ?
- Combien de temps va durer le relogement ?

Réponses apportées :

- > La mixité des fonctionnalités est déjà posée, elle fait partie des invariants pour l'ANRU et figure dans la convention dans les grandes lignes. Une réflexion sur l'occupation des rez-de-

chaussée sera menée tout comme la tarification de ceux-ci pour des activités lucratives ou non-lucratives, en concertation avec Vilogia. Tous les bas d'immeubles ne seront pas occupés par des activités économiques.

- > Il est en effet prévu une relocalisation du centre social ou d'une partie de ses activités sur le site
- > Les relogements vont débuter en septembre pour une durée de 3 ans. En attendant la requalification du site, il existe une obligation de gestion urbaine et de proximité renforcée dans le cadre du NPRU.
- > L'aménagement sera coordonné par une maîtrise œuvre urbaine pour les espaces publics et par une maîtrise d'œuvre bailleur pour les parties attenantes aux immeubles. Il est néanmoins prévu une maîtrise d'œuvre commune pour une meilleure communication.
- > En 2021, la priorité est mise sur l'information et le début du relogement des locataires des Aviateurs et la communication autour du projet. La concertation ne sera effective qu'en 2022 avec des ateliers dédiés (ex. concertation sur les aménagements extérieurs).

Autres remarques :

- > Il faudra veiller à ne pas oublier le fluvestre dans la réflexion et d'imaginer aussi le lieu à hauteur d'enfants.
- > La présence d'une maison du projet sur le quartier serait souhaitable pour avoir un lieu d'accueil du public et d'information dans la proximité.
- > M. OURAL rappelle qui tient des permanences pour recevoir les habitants et que les situations de souffrance éventuelles peuvent lui être remontées.

Mme Ikram BARRET, responsable d'agence VILOGIA, présente ensuite aux conseillers de quartier les modalités d'intervention de Vilogia sur le site depuis la reprise du patrimoine au 01/01/2021. Vilogia entend assurer une prise en charge de qualité et de proximité pour pallier à tous les dysfonctionnements déjà constatés. Des permanences sur site sont organisées 3 demi-journées par semaine, un numéro unique permet aux locataires de joindre Vilogia 24h/24, un dispositif de sécurité de nuit assure également des rondes plusieurs fois par nuit sur le site, une société intervient pour la gestion de la propreté des parties communes. Les aires de jeux, fermées et mises aux normes au moment du conseil de quartier, ont réouvert au public depuis le début des vacances de février.

Interventions ou remarques :

- Il est proposé de faire un article dans le Petit Journal des Bois Blancs sur le sujet.
- Il est proposé d'avoir un concierge permanent sur site pour faciliter les relations avec les locataires. Mais cela n'est pas envisagé pour l'instant par Vilogia.

Actualités du Président

- > Ecole Montessori – Deux choix se présentaient pour le devenir des écoles du quartier : une grande école élémentaire et une grande maternelle ou deux groupes scolaires distincts. Suite à la consultation réalisé par les parents d'élèves et les échanges avec l'Education Nationale, il a été acté que l'école Montessori deviendrait à partir de septembre un groupe scolaire avec une partie élémentaire. Ce sujet pourra être présenté de manière plus précise et faire l'objet d'un échange lors d'un prochain conseil de quartier.

> Ateliers de quartier : 2 sujets d'atelier ont été validés pour 2021.

- Mobilité : cet atelier sur l'apaisement des circulations (piétonne, cyclable et automobile) s'inscrit dans la continuité d'un travail sur la mobilité déjà engagé avec les conseillers de quartier lors du mandat précédent.
- Animations Gare d'eau : l'objectif de cet atelier est de profiter des prochaines phases d'aménagement du site pour travailler sur la vie de quartier sur ce périmètre et faire des propositions en terme d'animation et d'attractivité autour de 3 thématiques : nature, culture et activités fluviales.

Tour de table des conseillers de quartier

<p>Situation des assistantes maternelles</p> <p>Les assistantes maternelles se sentent délaissées sans peu de marge de manœuvre pour sortir de chez elle et se retrouver avec d'autres assistantes maternelles en raison de la crise sanitaire. Que peut-on leur proposer ?</p>	<p>Suite au conseil de quartier, les assistantes maternelles ont été reçues par M. OURAL et Mme STIEVENARD, élue en charge de la petite enfance.</p>
<p>Propreté</p> <p>Des dépôts sauvages sont constatés à divers endroits du quartier</p>	<p>Le service propreté sera informé. Il est rappelé qu'il est possible pour les usagers de faire directement des signalements sur le site de la ville dédié aux démarches en ligne : www.mesdemarches.lille.fr</p>
<p>Circulation / Sécurité</p> <p>Il est constaté encore beaucoup d'incivilités des automobilistes autour de la rue scolaire (fermeture de la rue Guillaume Tell aux horaires d'entrée et sortie d'école)</p> <p>Des box à vélo ont été demandés il y a plus d'un an. Où en est la demande ?</p>	<p>La police municipale est mobilisée pour sensibiliser et verbaliser si besoin. Les médiateurs du contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) sont également très souvent présents aux horaires de fermeture.</p> <p>Les demandes sont nombreuses et sont traitées progressivement par le service en charge de ce sujet à la mairie centrale. Il est prévu l'installation de 50 boxes supplémentaires sur la ville en 2021.</p>

<p>Gare d'eau</p> <p>La question de l'assainissement subsiste. Pour le collectif, le système proposé ne fonctionnera pas et n'est pas adapté à la réalité des bateaux logements. Ce qui posera un sérieux problème sur le rejet des eaux grises. Le collectif gare d'eau va s'appuyer sur une assistance juridique pour s'assurer que les habitants ne soient pas considérés comme responsables d'un système qui ne fonctionne pas.</p>	<p>La MEL a étudié le sujet et considère que ce modèle d'assainissement est compatible. Une note technique explicitant les choix retenus et les ajustements proposés va être réalisée. M. OURAL et M. DENDEVIEL sont sensibles aux arguments des habitants des bateaux-logements.</p>
<p>ALSH</p> <p>Des parents d'élèves soulignent que la ville ne propose pas d'ALSH municipal sur le quartier systématiquement à toutes les vacances. Ils souhaiteraient une égalité de traitement avec d'autres quartiers.</p>	<p>L'ALSH ville est en effet couplé une période de vacances sur deux avec le quartier de Vauban. Cette organisation répond aux besoins réels d'accueil recensés sur les deux quartiers. Le centre social assure quant à lui un accueil de loisirs systématique à toutes les périodes de vacances scolaires.</p>
<p>Actualité de micro-secteur</p> <p>Des habitants de secteurs excentrés du vieux Bois-Blancs se sentent loin du quartier. C'est le cas des habitants de la pointe Carolus, considérés plus comme des « citadellistes » que des habitants de Bois Blancs. Des passerelles sont à créer. Pour information, le tournage de la saison 2 de la série « les invisibles » vient d'avoir lieu sur ce secteur.</p>	

Calendrier du Conseil de quartier

Prochaine séance du Conseil de Quartier : mercredi 17 mars à 18h00 en visioconférence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

AKIM OURAL

**Président du Conseil de Quartier
des Bois-Blancs**

